



Bonjour chers parents,

Nous vous invitons à prendre connaissance des bulletins d'information qui vous sont envoyés mensuellement, puisque des renseignements importants s'y retrouveront au cours des prochaines semaines. Nous en profitons aussi pour vous souhaiter un bon congé de Pâques !

Comme le dit le proverbe : « *En avril, ne te découvre pas d'un fil !* » Les variations de température sont fréquentes à cette période de l'année et il est très important que les élèves soient adéquatement vêtus pour leur confort et leur sécurité lors des activités extérieures. Nous vous demandons de bien juger la température chaque matin et, au besoin, d'envoyer un peu plus de vêtements que pas assez afin que votre enfant ne soit pas pris au dépourvu. À titre de rappel : entre **0 et 9 degrés**, l'élève doit porter manteau, chapeau, foulard, mitaines et bottes ; entre **-1 et -15 degrés**, la salopette, le manteau d'hiver, la tuque, le foulard, les bottes et les mitaines sont obligatoires ; et entre **10 et 16 degrés**, un manteau ou une veste ainsi que des souliers autres que ceux de l'intérieur sont requis.

Bonne lecture et merci de votre collaboration !

Geneviève Arvisais

Marie-Claude Stébenne

DATES IMPORTANTES

3 au 6 avril : Congé scolaire (Pâques).

Vendredi 24 avril : Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CALENDRIER DES RENCONTRES

Voici les dates des réunions du conseil d'établissement, lesquelles sont ouvertes au public et débutent à 18 h 45 :

- 27 avril 2026
- 8 juin 2026

DÉMÉNAGEMENT

Si vous prévoyez déménager prochainement, veuillez communiquer avec le secrétariat afin d'éviter une inscription tardive puisque les derniers élèves inscrits sont les premiers déplacés.

SALON DE LA SANTÉ

Nous avons le plaisir de vous informer que le Salon de la Santé se tiendra à l'école du Soleil-Levant le jeudi 2 avril DE 8h45 à 10h30, comme prévu. Les parents sont invités à venir assister aux présentations. Une invitation officielle vous sera transmise par les enseignants, incluant l'horaire ainsi que le groupe (A ou B) de votre enfant. À noter que les élèves du préscolaire (maternelle) ne participeront pas aux présentations cette année. Un rappel vous sera envoyé une semaine avant l'événement, avec les informations précises concernant la participation de votre enfant.

Nous remercions sincèrement tous les élèves et tous les enseignants pour leur précieuse collaboration à la réussite de cette activité. Au plaisir de vous y voir en grand nombre,

Le comité Santé Globale

JOUR DE LA TERRE



Le 22 avril, ce sera le jour de la Terre. Prenez quelques minutes avec vos enfants afin de discuter de petits gestes que vous pouvez faire pour soigner notre planète! Vous pouvez visiter le <https://jourdelaterre.org/qc/>.

CAMPAGNE « LA CIVILITÉ, ON NE DEVRAIT PAS AVOIR À Y PENSER »

On l'a tous déjà vécu : écrire un message sur le coup de l'émotion, puis hésiter au moment de peser sur « envoyer ». Parfois, il suffit de reformuler, de respirer... ou simplement d'attendre un peu.

En collaboration avec les différentes instances syndicales et le comité de parents, le CSSRS déploie la deuxième capsule de la campagne concertée sur la civilité en milieu scolaire : « **La civilité, on ne devrait pas avoir à y penser** ».



Cette fois-ci, la campagne s'articule autour du slogan : « Chaque parent peut nous aider à contrer la violence en milieu scolaire ».

Réalisée avec le SEE, le SPTA-CSQ, le SEM-FPSS, le SPPEE-CSQ et le Comité de parents du CSSRS, cette nouvelle capsule joint humour et exemplarité. Dans une approche ludique, elle met en scène une situation banale pour illustrer qu'un geste de civilité, même simple, peut contribuer à créer des milieux bienveillants et exempts de violence.

Bon visionnement : <https://cssrs.gouv.qc.ca/services/aux-eleves/civilite>

ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ – COMITÉ DE PARENTS POUR LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (EHDA)

Votre enfant éprouve des difficultés scolaires?

Cette capsule du Comité EHDA pourrait bien vous intéresser! Au programme aujourd'hui...



Les points de services du CSSRS

Qu'est-ce qu'un point de service?

Dans le cadre du parcours scolaire, l'**intégration en classe régulière** demeure la voie privilégiée, même pour les élèves à risque, en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Toutefois, pour certains élèves, l'environnement d'une classe régulière ne répond pas toujours adéquatement à leurs besoins.

C'est là qu'interviennent les **classes spécialisées**, aussi appelées **points de services**. Ces classes offrent un encadrement plus adapté, avec des ressources pédagogiques et un soutien individualisé, afin de favoriser la réussite et le bien-être des élèves ayant des besoins particuliers.

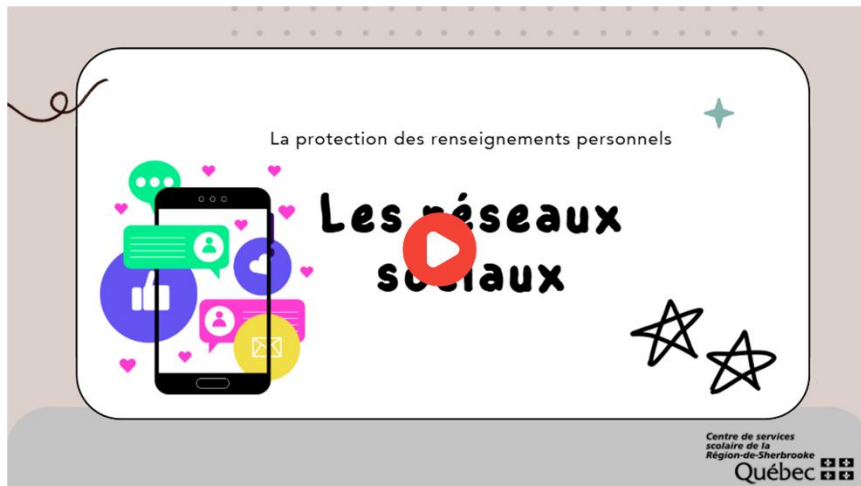
- Trouvez ici les différents [points de services](#) offerts au CSSRS.

De plus, d'autres ressources sont à votre disposition pour soutenir votre enfant tout au long de son parcours. Pour en savoir plus sur l'ensemble des services et des outils disponibles, [consultez la section « Élèves en difficulté » du site web du CSSRS](#).

PARLER DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS AVEC SON ENFANT

Protéger nos renseignements personnels fait maintenant partie de notre quotidien. Les informations que nous partageons en ligne, notamment sur les réseaux sociaux, peuvent parfois circuler beaucoup plus largement qu'on ne le pense.

Au CSSRS, nous menons actuellement une campagne de sensibilisation auprès de nos employés sur la protection des renseignements personnels. Dans le cadre de cette démarche, nous souhaitons également offrir aux parents un outil simple pour amorcer la discussion à la maison.



Nous vous invitons à regarder [cette courte capsule vidéo avec votre enfant](#). Cette capsule est conçue pour ouvrir la discussion sur les informations que l'on partage sur les réseaux sociaux et sur les bonnes pratiques à adopter pour protéger sa vie privée en ligne.

En prenant quelques minutes pour aborder ce sujet ensemble, vous contribuez à développer de bonnes habitudes numériques chez votre enfant. Merci de votre collaboration!

VOTRE ENFANT AIME LE VÉLO?

Voici deux offres intéressantes de nos partenaires pour les jeunes passionnés de vélo :

Club BMX de Sherbrooke	Dalbix
Le Club BMX Sherbrooke ouvre ses inscriptions pour les cours de la saison 2026. Accessible dès 3 ans et pour tous les niveaux, le Club BMX est une excellente école de vélo qui développe tout en plaisir, équilibre, technique et confiance. Détails et inscriptions : https://bmxsherbrooke.org/fr/cours Pour toutes questions: cours@bmxsherbrooke.org	Dalbix ouvre ses inscriptions pour la saison 2026 qui débute le 4 mai prochain. Sa mission : promouvoir et développer la pratique du vélo de montagne en Estrie dans un esprit de convivialité, de sécurité et de dépassement de soi. Détails et inscriptions : https://www.dalbix.ca/fr Pour toutes questions : info@dalbix.ca

ENCADREMENT

PROGRESSION

DÉPASSEMENT



POURQUOI CHOISIR LE BMX ?

- ✓ Encadrement et coaching structurés
- ✓ Sport sécuritaire et progressif
- ✓ Développe équilibre, confiance et technique
- ✓ Environnement familial et dynamique
- ✓ Piste moderne adaptée à l'apprentissage
- ✓ Vélos disponibles en location



DÉCOUVRE LA PISTE BMX
SHERBROOKE DERRIÈRE L'ÉCOLE
SECONDAIRE DU TRIOLET

Photo : Monique Pelletier / T1 Photographie

INSCRIPTIONS EN LIGNE
BMXSHERBROOKE.ORG



**DÉBUT DE LA SAISON 4 MAI
C'EST LE TEMPS DE S'INSCRIRE !**

C'EST QUOI DALBIX

- Club de vélo de montagne de la ville de Sherbrooke
- Pour les jeunes, dès 7 ans (au 31 déc. 2026), jusqu'à adultes.
- Pour chaque groupe d'âges, il y a des groupes débutants, intermédiaires et avancés.
- Deux choix s'offrent à vous, à partir du Chalet du Mont Bellevue :

Cours 2 fois par semaine (lundi-mercredi ou mardi-jeudi)
encadrés par des entraîneurs formés, de 18h à 19h30
Du 4 mai au 29 août 2026 (relâche à la construction)

et/ou

École de vélo de montagne tous les mercredis matin de l'été, de
9h à 12h, encadrée par des entraîneurs formés.
Du 24 juin au 29 août (relâche à la construction)

TARIFICATION

- Pour les cours de soir : 385 \$/membre
- Pour l'École de vélo : 205 \$/enfants
- Frais de gestion de 2,5% applicables
- La licence de la FQSC est obligatoire

RABAIS de 50 % sur les inscriptions du 3^e enfant et plus.

INSCRIPTION 2026

Pour s'inscrire, rendez-vous sur [notre site web](https://www.bmxsherbrooke.org) !

Questions ou commentaires, [écrivez-nous](mailto:info@bmxsherbrooke.org) !

Ville de
Sherbrooke